

LES PEINTRES DANS LE VILLAGE

Article 1 - Présentation du concours

L'association **Sport, Culture, Détente en Monédières** organise dans la commune du LONZAC un concours pour les peintres amateurs, **le dimanche 14 Août 2016**.

Le concours a pour thème « **Le village du Lonzac en Fête** ».

Le temps d'une journée, pinceaux en main, les amateurs d'art sont invités à profiter des rues du village pour produire leur plus belle toile.

Règlement sur le site de la commune: <http://www.lelonzac.fr/> (Vie associative)

Article 2 - Participation

La participation au concours de peinture est de 10 €.

Elle comprend l'inscription, le petit déjeuner et le repas méridien.

Le peintre s'installe à l'endroit de son choix, de 9 h à 16 h. Chaque concurrent ne peut présenter qu'une seule peinture.

Toutes les techniques sont acceptées (huile, aquarelle, pastel...), ainsi que les supports divers (toile, carton, feuille...).

Le choix du format est libre et recevra l'apposition d'un visa d'authentification par les organisateurs, et chaque œuvre portera au dos le nom de l'artiste.

Article 3 – Exposition et remise des prix

A 16 h, les œuvres, non encadrées, seront déposées dans la salle de la Mairie, à la disposition du jury et du public.

Toutes les peintures seront présentées lors d'une exposition jusqu'au 21 août, à l'aide d'un simple accrochage.

Les prix du concours seront remis à 18 heures dans la salle de la Mairie, après décision du jury.

Les concurrents devront accepter la reproduction et la parution de leurs œuvres ainsi que la citation de leur nom et prénom, notamment dans la presse.

Article 4 - Jury

Un jury composé de 5 personnes sélectionnera les lauréats selon les critères suivants :

- Respect du thème, originalité, couleurs, qualité, réalité du tableau, esthétique de la peinture...

Les décisions du jury seront sans appel.

Un prix du public sera également décerné, après dépôt du numéro de la peinture choisie dans une urne

Article 5 – Inscription - Renseignements

Accompagnée du bulletin de participation, la date limite d'inscription est fixée au Dimanche 14 août à 9 H, à la Mairie du Lonzac.

Mairie

Le Bourg
19470 LE LONZAC
Tél : 06.26.46.36.78

Sport, Culture, Détente en Monédières

Mairie
19470 LE LONZAC
Tél.: 06.03.49.91.59

Article 6 - Responsabilité

La participation au concours de peinture implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas de vol, incendie, dégradation des œuvres.

CONCOURS PEINTRES DANS LE VILLAGE - LE VILLAGE DU LONZAC EN FETE

Bulletin de participation - à déposer ou envoyer : Mairie - 19470 LE LONZAC

Nom Prénom :

Adresse :

 : e-Mail :@.....

Date de naissance (moins de 18 ans) :